

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 février 2021 à 20h00 à la salle des fêtes

Membre excusé : DUCROT Isabelle pouvoir donné à VILLEMAIRE Jean-Luc

La séance débute à 20h00. Les membres du conseil acceptent le dernier compte-rendu.

Ordre du jour :

- **Comptes de Gestion 2020 du receveur**

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal pour le budget communal et le budget de section de communes. Les résultats de l'exercice 2020 sont :

Section Fonctionnement un excédent de 136 707.78€, section Investissement un déficit de 13 304.25€

Soit un résultat global de 274 883.34€ pour budget communal

Un excédent de 11 433.22€ en fonctionnement pour le budget section de communes.

- **Comptes Administratifs 2020**

Après retrait de Monsieur le Maire, Madame la 1^{ère} adjointe demande au conseil de se prononcer sur les comptes administratifs. Les membres approuvent à l'unanimité les comptes administratifs de 2020. Monsieur le Maire rappelle que le budget section de communes a été clôturé au 31 décembre 2020.

- **Convention cadre avec CDG 71**

Monsieur le Maire informe que la convention cadre avec le centre de gestion arrive à terme, il convient de la renouveler. Monsieur le Maire présente les missions et demande au conseil de se prononcer pour le renouvellement de celle-ci. Les membres acceptent d'adhérer à la convention cadre jusqu'au 30 juin 2026.

- **Médiation Préalable Obligatoire**

Monsieur le Maire informe que le centre de gestion propose de proroger la convention MPO jusqu'au 31 décembre 2021. Pour ce faire, le conseil doit approuver l'avenant de prolongation. A l'unanimité les membres acceptent.

- **Travaux toits écoles et subventions**

Monsieur FERRIER informe que la commission « bâtiments » a retenu le devis de l'entreprise SORGUE 42 655€ H.T. pour réfection du toit côté Est. Les travaux débuteront à partir du 4 juillet, sur 4 à 5 semaines.

Un devis supplémentaire est en attente de réception concernant les travaux sur la cheminée.

Le conseil est favorable pour ces travaux et souhaite faire une demande de subvention (DETR ou DSIL) à hauteur de 35%.

- **Questions et informations diverses**

▪ **Travaux église**

Monsieur FERRIER informe d'un devis pour la reprise de l'enduit de la sacristie de 2 355€ H.T. soit 2 826€ T.T.C. de l'entreprise COFFRE RENOVATION. Le conseil accepte le présent devis.

▪ **Eclairage Monument aux morts**

Monsieur le Maire informe que l'entreprise PIERAUT est venue sur place pour l'éclairage du monument aux morts. Les employés vont installer le câble électrique et l'entreprise PIERAUT fera les branchements et fournira les luminaires.

▪ **Congélateurs cantine**

Monsieur le Maire rappelle que lors du dernier conseil, il avait été décidé d'acheter un congélateur pour remplacer celui de la cantine, propose d'en acheter un 2^{ème}. Il est possible de percevoir une subvention, avec le projet de relance, et la loi Egalim. Le conseil est favorable.

▪ **Restos du Cœur**

Monsieur le Maire informe que les Restos du Cœur recherchaient un local sur notre secteur, pour distribuer aides aux familles bénéficiaires locales. Monsieur le Maire proposait de mettre à disposition le local de la Cure. Le conseil accepte

et donne accord à Monsieur le Maire pour signer la convention. Monsieur le Maire propose de reprendre le contrat EDF de la cure au nom de la commune.

- **Logement école/garderie**

Le logement à côté de la garderie sera libéré au 15 mars, et l'appartement sera reloué au 1^{er} avril.

- **Terrain Clos Borel**

Monsieur le Maire informe d'une demande d'achat, d'une partie de la parcelle ZS 134 au Clos Borel, provenant de Mr RENARD et Mme BLONDE. La parcelle souhaitée mesurerait entre 5 500m² et 6 000m². Mr Renard propose d'acheter 0.15€ le m². Le sujet est reporté au prochain conseil.

- **Commissions**

- **Voirie**

Travaux 2021 : Suite à la réunion de la commission, les travaux suivants vont être proposés à Bresse Louhannaise Intercom' : Impasse des Clefs (de l'ex PN jusqu'à Mr CHAUX) Lotissement Les Ecotilles (des 2 côtés) et Route de la Penchaude (de l'intersection jusqu'à chez Mr GAVAND). L'intercommunalité va allouer environ 28 000€.

Marquage : Monsieur le Maire donne lecture du devis de marquage (sas d'entrée d'agglomération et arrêt de bus) de 1664.16 T.T.C. Le conseil refuse le présent devis. Monsieur le Maire donne lecture de 2 devis pour refaire les passages piétons, soit en peinture à 92€ H.T. l'unité ou en résine à 270€ H.T. Les devis sont refusés par le conseil. Les passages piétons seront repeints par les employés communaux.

La commission « voirie » souhaite rencontrer la DRI entre le 15 et 20 mars.

- **Communication**

La commission « communication » se réunira le mardi 9 mars à 20h00 en mairie.

- **Bâtiments - Matériels**

La commission « bâtiments – matériels » va être scindée en 2.

Bâtiments : Jean-Pierre FERRIER, Pierre JOLY, Christophe TABOURET, Magali PELLETIER et Tatiana SAUVAGE

Matériels : Jacky MALIN, Pierre JOLY, Anthony BORGES et Christophe TABOURET

La commission « bâtiments » se réunira le mercredi 10 mars à 20h00

La commission « matériels » se réunira le mercredi 10 mars à 19h00 avec les agents techniques.

- **Inauguration Monuments aux Morts**

La commission se réunira le jeudi 11 mars à 18h00.

- **Finances**

La commission « finances » se réunira le vendredi 12 mars à 19h00.

- **SIVOM**

Monsieur Christophe TABOURET explique qu'à partir de cet automne, un 2^{ème} bac va être attribué dans chaque foyer, un bac jaune pour le tri. Le ramassage s'effectuera une semaine sur deux entre le bac jaune et ordures ménagères.

- **Vie communale**

Monsieur le Maire informe d'un décès et d'un PACS.

Les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin.

Le prochain conseil est fixé au 19 mars 2021.

La séance est close à 23h00.

